



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

Mail : cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr

Voiron, le 27 octobre 2021

Réunion du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes le 16 octobre 2021 à Albertville (73) COMPTE-RENDU

Présents :

Mmes V. BAJOLLET - V. BERTRAND - R. BIGOT - E. GOUGAT - C. MONIN
M. ROUX - N. TRIVES

Mrs C. ALIGNÉ – JP. CARTIER – R. CASTANT – M. CHANUT - P. CHIRAND
F. DELAUNE – R. EVRARD – G. GARIN-LAUREL – A. KHALINI - C. LAVAL
N. MAISON - J. MASSINI – A. ORTHALA - R. TARTRY - JY. THEARD

Assistent à la réunion :

Mr C. ARSAC, CTFR

Les Présidents des Comités Départementaux ou leurs représentants :

Mr G. MALLET (CD01)	Mr J. MASSINI (CD03)	Mr JY. THEARD (CD07)
Mr M. CHANUT (CD15)	Mr P. CHIRAND (CD26)	Mr A. ORTHALA (CD38)
Mme M. ROUX (CD42)	Mme V. BERTRAND (CD43)	Mr P. LHERITIER (CD63)
Mr A. DI RUZZA (CD69)	Mr JP. JEANNOLIN (CD73)	Mr E. DORIZON (CD74)

Excusés : F. MONIER – R. THOMET

Absents : P. JEUDY

1. Accueil du Président

Le Président exprime le plaisir de se retrouver après 2 ans de COVID qui ont nécessité des réunions en visio-conférence. Les compétitions ont repris au mois de juin avec beaucoup d'annulation. Il est maintenant temps de préparer la saison 2022 qui, on l'espère, se déroulera normalement.

S'agissant de la première réunion du nouveau Comité Directeur élu en mai 2021, on procède à un tour de table permettant à chacun de se présenter.

2. Organigramme AURA

Commission de discipline :

Les Présidents de Comités Départementaux ne peuvent pas siéger dans la Commission Régionale de Discipline.

La Commission Régionale de discipline est donc modifiée et constituée ainsi :

Président : Michel LACHIZE (69), membre extérieur
Membres élus : Noel MAISON (42) - Christian LAVAL (69) - Alain KHALINI (63)
Patrick JEUDY (15)

Membres extérieurs : Gilbert PUIPIER (69) - Jean-Claude TIVOLLIER (38)
Frédéric TRAMOY (73) - Pierre MOULIER (15)
Pierrette CELLERIER (63) - Roger MALBEC (03)

Instructeur : Armand SALTRE (38), membre extérieur
Secrétaire, rapporteur : Jean-Claude DESBOUYS (73), membre extérieur

La composition de cette Commission Régionale de discipline est approuvée par le Comité Directeur de même que l'organigramme général du Comité Régional.

3. Mise à jour du Calendrier 2021 (fin d'année)

Congrès Régional : samedi 11 décembre

- Lieu : CD01 – G. MALLET nous informe que le Congrès Régional se déroulera à Monthieux (01), à l'Hôtel « Le Gouverneur ». Le CD01 devra nous le confirmer au plus tôt
- Invités : on invite traditionnellement au Congrès les équipes Championnes de France. Seront donc invitées (repas de midi pris en charge pour les joueurs et leurs accompagnateurs) : la Triplette Minimes du club de Roanne (42) et la Triplette Féminine des Canuts (69).

Rappel : les Champions de France seront récompensés uniquement si l'équipe se présente au complet et les joueurs revêtus du maillot de Champion de France.

Compte-rendu Activité : chaque Commission devra transmettre au Secrétaire Général, le compte-rendu d'activité 2021 de sa Commission **AVANT le 15/11**.
Même chose pour le CTRF : compte-rendu de son activité 2021.

Finales CNC Vétérans, JP et Jeunes :

Vétérans : 26 au 29 octobre St Yrieix (16) – Délégués : C. LAVAL – R. TARTRY

JP : 30 octobre au 1 novembre St Yrieix (16) : Délégués : R. BIGOT – R. TARTRY

Jeunes : 23 au 25 octobre St Yrieix (16) – Délégué : N. MAISON
4 équipes R.Alpes (2 CJ – 2 BM) et 2 équipes Auvergne (1 CJ – 1 BM)

Trophée des Pépites : 29-31 octobre à St Livrade (47) – Délégué : N. MAISON

La sélection a été faite en prenant en priorité les vainqueurs du Doublette Jeunes à Livron en 2020. La sélection ETR complète les équipes dont l'équipe Minime du CD42, Championne de France.

Finale circuit Jeunes : D. 19 décembre à Valence
Délégués : JY. THEARD – P. CHIRAND – C ALIGNE

Pas d'information pour le moment sur le déroulement de la compétition et les joueurs qualifiés.

Congrès National :

6-7-8 janvier 2022 à Belfort (90)

Délégués AURA : JP. CARTIER (73) – R. TARTRY (63) - E. GOUGAT (03)
A. KHALINI (63) – R. CASTANT (01) – C. ALIGNE (26)

45 chambres avaient été pré-réservées pour AURA et les CD. Confirmation des demandes de chambres des CD pour ce Congrès :

CD01 : 0	CD03 : 5	CD07 : 2	CD15 : 0	CD26 : 3	CD38 : 4
CD42 : 3	CD43 : 1	CD63 : 0	CD69 : 0	CD73 : 2	CD74 : 0
CTFR : 1	F. DELAUNE : 1				

Soit au total (CD + AURA) : 28 chambres

Manifestations R.Alpes :

- 13/11 Finales CRC OPEN ET FEMININ : ANDREZIEUX (42)
Délégués : M. ROUX – R. EVRARD
- 14/11 Challenge des Jeunes : même formule que les années précédentes en attendant de trouver une autre formule pour 2022 associant R.Alpes et Auvergne.
ANDREZIEUX (42) – Délégués : N. MAISON – R. EVRARD
- Barrages montées CRC :

Les comités qui n'ont pas disputé de CDC cette année ne peuvent pas prétendre à la montée en CRC (montée directe ou barrage d'accès) :

CD69 : pas de CDC Open, Féminin et Jeu Provençal

CD73 : pas de CDC Jeu Provençal

CD07 : pas de CDC Jeu Provençal

Congrès Départementaux et représentation CR AURA

CD01 : S 27/11 14h30 Culoz	Délégué : F. DELAUNE
CD07 : S 20/11 14h00 Lablachère	Délégué : pas de volontaire
CD26 : S 27/11 10h00 Nyons	Délégué : JY THEARD
CD38 : S 20/11 14h00 St Just de Claix	Délégué : V. BAJOLLET
CD42 : D 5/12 9h00 St Etienne	Délégué : R. CASTANT
CD69 : S 27/11 14h00 Vaulx en Velin	Délégué : pas de volontaire
CD73 : D 28/11 9h00 St Jean de Maurienne	Délégué : JP. CARTIER
CD74 : S 20/11 14h00 Cluses	Délégué : G. GARIN-LAUREL
CD03 : S 20/11 14h00 Nery	Délégué : A. KHALINI
CD15 : D 28/11 9h00 Saint Flour	Délégué : P. CHIRAND
CD43 : S 18/12 14h30 Paulignac	Délégué : M. CHANUT
CD63 : S 4/12 14h00 St Gervais	Délégué : P. CHIRAND

4. Calendrier 2022 et années suivantes

Championnats Régionaux 2022

1 ^{ère} partie	: 26 au 29 mai (Ascension) à Montluçon (03)
2 ^{ème} partie	: 4-5 juin (Pentecôte) à Le Pouzin (07)
3 ^{ème} partie	: Provençal – 11-12 juin à Saint Bonnet de Mure (69)

Manifestations R.Alpes 2022 :

Mini Bol d'Or Féminin :	5-6 mars à Valence (26)
Triplette Benjamins :	6 juin (CD07)
Trophée des Jeunes (Doublette) :	19 juin (CD73)
Finales CRC-O et CRC-F :	12 novembre (CD69)
Challenge Régional :	En attente du projet Régional (Commission Jeunes)

Manifestations Auvergne 2022 :

La Commission Jeunes et la Commission Territoriale Auvergne devra établir et communiquer son calendrier.

Années suivantes (2022-2024) :

Une proposition de calendrier a été faite (rotation des manifestations sur les 2 Territoires et les 12 CD).

Pour 2022 : le CD74 émet des réserves sur l'organisation du Challenge de l'Amitié (pas de candidat potentiel) : à confirmer au Congrès Régional, à défaut trouver un autre CD candidat.

Réunions AURA

- Fin 2021 : Réunion Comité Régional en VISIO le Jeudi 25/11 à 18h00
 - validation BP 2022
 - Calendrier 2022 à compléter
 - Validation Calendrier Nationaux / Régionaux
 - Commissions
- 2022 : Réunion Comité Régional : Samedi 22 janvier (lieu à désigner)

5. Championnats de France 2022

Le Président rappelle la note de la FFPJP concernant l'attribution des places aux Championnats de France : 1 place par comité et par Région pour les 128 équipes, les places supplémentaires sont attribuées aux Régions qui les répartiront sur les CD intéressés.

Demandes du Comité Régional :

Promotion : 4 équipes – Doublette H : 2 équipes – TàT H : 2 joueurs – Vétérans : 3 équipes
Doublette Mixte : 3 équipes – Triplette F : 4 équipes – Doublette F : 5 équipes – TàT F : 3 joueuses.

Au retour de la décision de la Fédération, des équipes pourront être attribuées aux CD intéressés.

Organisation Championnats Régionaux

L'organisation avait été validée lors de la Réunion du Comité Régional du 17/10/2020. Avec notamment les quotas d'équipes par Comité Départemental. Cette organisation est de nouveau validée et sera appliquée en 2022 pour la première fois.

Même chose pour les Jeunes : organisation et quotas approuvés le 17/10/2020 seront appliqués en 2022.

Le Système SWISS sera appliqué pour la première fois lors des Championnats Jeunes de 2022. Personne n'a encore pratiqué ce système, il conviendra donc d'effectuer une formation des personnes préposées au Graphique pour ce championnat.

René EVRARD et Christophe ARSAC organiseront cette formation le Vendredi 10/12/2021 de 16h à 18h (la veille du Congrès Régional).

Récompenses Champions Régionaux 2021 :

La question s'est posée de savoir si, dans la mesure où on qualifierait les 2 équipes finalistes dans chaque catégorie et même les 4 équipes ½ finalistes au Triplette Homme, les équipes allaient vraiment disputer la finale pour le titre. Dans ce cas est-il nécessaire de maintenir les récompenses (coupes et cadeaux) ?

S'agissant de notre premier Championnat Régional sous cette forme, le Comité Directeur se prononce pour maintenir la dotation habituelle des Championnats (coupes et cadeaux aux 2 équipes finalistes). Nous ferons le bilan en fin de saison pour voir dans quelles conditions se sont déroulées les finales et voir s'il y a lieu de maintenir cette dotation.

Réservations hôtelières Championnats de France

- Hébergement au Championnat Jeunes à Bourg St Andéol :

R. Thomet a eu la désagréable surprise de s'apercevoir que des Comités bien renseignés avaient déjà bloqué la quasi-totalité des hôtels à proximité du lieu de la compétition, nous devrions donc nous rabattre sur un hébergement à Valence soit 1h de trajet au minimum.

Le Président propose un logement dans un Lycée à St Paul 3 Châteaux, soit à 15mn du site du Championnat.

Les délégués seront également logés au Lycée avec les joueurs et les coaches. Les repas du Vendredi soir et samedi soir sont prévus sur le site du Championnat.

Tous les CD qui qualifient directement leur Champion (CD03 – CD42 – CD38 – CD63 – CD26 – CD07) sont favorables à cette solution. Toutes nos équipes seront donc logées de la même façon (14 équipes / catégorie + les Minimes de la Loire, champions de France).

Le Président est en rapport avec le Directeur du Lycée pour établir le devis de l'hébergement.

6. Travail des Commissions

➤ **Jeunes / Educateurs**

La Commission doit travailler sur l'évolution des compétitions jeunes en 2022, notamment :

- la formule de Championnat pour les Benjamins
- le Challenge Régional des Jeunes en Rhône-Alpes et Auvergne
- les compétitions Jeunes en Auvergne

➤ Développement sportif

Le travail a débuté

➤ Nationaux, Régionaux :

- Nationaux 2021 : tous les rapports ont été envoyés. Les remarques des délégués portent principalement sur les terrains (nombre, dimensions, emplacement)
- Calendrier Nationaux 2022 : la saisie est faite directement sur le site de la FFPJP, sans que nous en ayons une visibilité avant la date butoir. On se retrouve donc cette année avec des « doublons » qui nécessiteront pour certains des changements de dates. Il manque des demandes attendues et annoncées par les organisateurs. Le Fédération doit procéder à une nouvelle cession d'inscription.

Le Président demande à la FFPJP (demande du Conseil des Régions) d'inverser le circuit des demandes pour 2022 : d'abord le CD, puis la Région et enfin la Fédération. Ceci permettra de détecter très en amont les risques de doublons sur certains dates.

- Régionaux : toutes les demandes attendues ont été reçues. Quelques anomalies de saisie ont été ou seront corrigées.

2 clubs ont demandé un Régional sur 1,5 jour avec début à 16h30 (l'heure limite demandée est 14h30). Cependant ces Régionaux se déroulent en ED donc avec 2 parties de moins que les poules. Nous pouvons donc accepter dans le cas d'un cours ED, un début à 16h30 au plus tard. Le Comité Directeur est favorable à cette modification dès 2022.

Le calendrier définitif des Régionaux sera validé lors du Congrès Régional de décembre prochain.

➤ Arbitrage

L'annuaire des arbitres de notre Région est en cours de mise à jour.

Le CD74 organise le 1^{er} Challenge Régional des Arbitres le 5 et 6 février 2022 à Cluses (74). Cette organisation régionale sera supervisée par la Fédération qui envisage de l'étendre au niveau national en 2023.

Ce rassemblement est limité à 72 arbitres, uniquement les volontaires inscrits par leurs comités (pas de limitation du nombre par comité).

Programme : matin : réunion avec P. GRIGNON – Après-midi : concours à la mêlée tournante.

Les Comités doivent respecter cette compétition et ne pas programmer de compétition nécessitant la présence d'un arbitre, ce jour. A défaut solliciter des arbitres qui ne se rendent pas à ce rassemblement.

Toutes les réservations sont faites par le CD74. La participation par arbitre est de 100 € comprenant l'hébergement du samedi soir, les repas de samedi midi, samedi soir et dimanche midi. Les déplacements et le repas éventuel du vendredi soir sont à la charge des comités.

Dotation du Comité Régional : 1 Challenge remis en jeu chaque année.

➤ CRC

- Bilan 2021 :

Tous les CRC prévus ont pu se dérouler normalement. On déplore 3 Forfaits Général en R.Alpes : Villeurbanne (69) et ESSM (38) en OPEN, Les Vans (07) en PROVENCAL.

En réponse aux questions des clubs forfaits, le Comité Directeur rappelle que la règle et le calendrier sont connus de tous les participants qui signent un engagement au moment de leur inscription, il ne peut y avoir de dérogation à la règle des forfaits.

Les amendes pour les clubs forfaits seront réclamées par le Trésorier Général et devront être acquittées au plus tard le jour du Congrès Régional, sinon les clubs concernés ne pourront pas prétendre à la montée en CRC l'année suivante.

- Evolution CRC R.Alpes :

Pour permettre à tous les CD d'être représentés chaque année en CRC, on supprime les barrages d'accession et pour cela il faut permettre aux 8 Champions Départementaux de monter, ceci pour les catégories Féminin et Vétérans.

Souhait d'augmentation le nombre d'équipes en Provençal, car actuellement, avec des groupes de 4, il y a 2 descente soit la moitié du groupe et les perdants de la première journée ont déjà de fortes chances de descendre.

Solution adoptée par le Comité Directeur :

- Les CRC Vétérans et Féminin passent de 12 clubs à 24 clubs répartis en 4 groupes de 6. Pour 2022 : pas de descente en CDC, montée des 8 champions départementaux, barrage d'accession avec les vice-champions départementaux pour les 4 places restantes
- Le CRC Provençal passe de 8 clubs à 12 clubs répartis en 2 groupes de 6. Pour 2022 : pas de descente hormis Les Vans (07), forfait général. 3 CD n'ont pas organisé de CDC donc ne peuvent pas prétendre à la montée en CRC, il reste donc 5 champions départementaux qui montent directement en CRC (pas de barrage) pour atteindre 12 équipes.

- Evolution CRC Auvergne :

Par souci d'homogénéité entre tous les CRC, le CRC Vétérans qui se jouait en Groupe unique de 8 clubs, passe à 12 clubs répartis en 2 groupes de 6.

Solution adoptée par le Comité Directeur :

- Le CRC Vétérans passe de 8 clubs à 12 clubs répartis en 2 groupes de 6. Pour 2022 : pas de descente en CDC, montée des 4 champions départementaux pour les 4 places restantes

- Rappel sur le déroulement des journées de CRC :

Rappel de l'Article 5 du Règlement National des Championnats des Clubs :

« Dans le but de valoriser quantitativement et qualitativement cette compétition, le championnat des clubs se déroule sur des sites de rassemblement de plusieurs divisions et/ou groupes. »

Les Comités Départementaux qui adoptent d'autres pratiques, notamment les rencontres 1 contre 1 (type coupe de France) doivent se mettre en conformité et privilégier le regroupement des rencontres d'un même groupe sur le même site.

➤ **Championnats Régionaux**

La Commission s'est réunie en Visio pour faire le point sur les organisations R.Alpes et Auvergne des années précédentes, dans le but d'harmoniser les pratiques pour les nouveaux championnats régionaux.

Programme de travail :

- Revoir les cahiers des charges et règlements des Championnats Régionaux (M. ROUX – R. TARTRY – V. BAJOLLET)
- Une séance de travail est prévue le vendredi 10/12/2021 14h-16h (veille du Congrès).
- Les nouveaux documents seront validés le lendemain au Congrès

➤ **Finances**

Lors de la fusion entre les Ligues Auvergne et Rhône-Alpes, il a été maintenu une redevance licence différence sur les 2 territoires (4€ pour Auvergne et 5,20€ pour R.Alpes), ceci étant justifié par des manifestations supplémentaires organisées en R.Alpes et absentes en Auvergne.

Après 4 années de fonctionnement, il y a lieu de terminer l'harmonisation de nos pratiques, favoriser l'organisation en Auvergne des manifestations qui ont fait leurs preuves en R.Alpes (Mini Bol d'Or Féminin, compétitions jeunes en doublettes, ...).

Dans ces conditions il faut procéder à l'harmonisation de la redevance licence et avoir un tarif unique pour la Région.

Décision du Comité Directeur :

La Commission Finances proposera un prix unique de redevance pour la Région qui sera discuté et approuvé au Congrès Régional de décembre 2021, pour application sur les licences 2023.

Les Commissions compétentes travailleront au développement des mêmes manifestations sur les 2 territoires.

7. Point Trésorerie

- La note sur les dépenses et remboursement a été mise à jour.
- Le Trésorier Général rappelle qu'il est obligatoire d'utiliser l'imprimé AURA pour les Note de frais, le même qu'il est recommandé d'utiliser la messagerie fracebook.com pour notre communication.
- Le solde des licences 2021 a été envoyé à tous les CD. Toutes les factures ont été payées.

8. Questions diverses

➤ **Handicap**

Chaque CD devrait mettre en place une action Handisport en 2022. G. GARIN-LAUREL contactera chaque CD pour étudier les actions possibles et faciliter leur mise en œuvre.

➤ Tenues du Comité Directeur

Tenue de cérémonie :

- Mr RAMOS qui a repris les activités de la société Jumfill a procédé à la prise de mesure vendredi 16 octobre. Trois personnes absentes devront de rendre à Lyon pour la prise de mesure.
- Les chemises seront changées (couleur blanc) ainsi que les cravates

Tenue sportive :

- JL BRIEL a fourni les échantillons, les essayages ont eu lieu vendredi 16 octobre.
- Les tenues seront livrées au Congrès Régional.

9. Entretien avec le Président de la FFPJP, Michel LE BOT

Le Président fait le tour des Régions, comme il s'y était engagé, pour faire le point sur leurs organisations, leurs pratiques, leurs difficultés.

Le Président rappelle sa volonté de rencontrer les Comité Régionaux, d'être à leur écoute et prendre en compte leurs demandes et préoccupations, les décisions finales appartenant au Comité Directeur.

Il rappelle sa volonté de restructurer la Fédération, notamment les relations élus-salariés et faire évoluer le fonctionnement avec des priorités :

• **Le Sport de Haut-niveau :**

- il doit être financièrement bénéficiaire et ne pas être financé par la recette des licences
- Le DTN qui ne partageait pas les objectifs du Président a été remplacé

• **Les jeunes :**

Plus de 60% des licenciés ont 60 ans et plus. Notre discipline est-elle capable de faire de la place aux jeunes pour assurer la relève aussi bien au niveau des joueurs que des dirigeants. Il faut travailler sur plusieurs axes :

- Les écoles de Pétanque
- Les éducateurs
- Les jeunes dirigeants (recrutement et formation)

Il faut amener de la structuration et de la compétence en incluant la professionnalisation.

• **Les publics :**

Nous avons besoin d'évoluer. Le loisir n'a pas sa place à la FFPJP qui a une vocation sportive. Mais notre activité doit s'adapter à nos différents publics : une seule licence fédérale mais des pratiques différentes.

• **La maîtrise de notre discipline**

- Les « privés » ont profité de notre image pour organiser leurs propres compétitions.
- Il faut donc promouvoir nos propres organisations qui viendront concurrencer les organisations privées et inciter les joueurs à revenir vers nos compétitions (Ex. : le circuit de Nationaux)
- Nos compétitions doivent valoriser nos meilleurs joueurs, ce qui n'est pas le cas des Nationaux où le partage est de rigueur. La priorité va vers les Championnats des Clubs et les Championnats menant à un titre.

- **Les chantiers en cours et à mettre en œuvre :**

- La FFPJP a repris la main sur la WEB TV
- La FFPJP prendra en charge l'aménagement des carrés d'honneur des Championnats de France
- Il faut valoriser nos compétitions : revoir la qualification des Nationaux, Internationaux
- Il faut revoir la classification en fonction des résultats et étudier l'incidence éventuelle sur la prise de licence

- **Le Centre National « Michel DESBOIS » :**

- La création du Centre National est une priorité : le siège de Marseille n'est plus adapté à notre fonctionnement.
- L'augmentation de 2 € du prix de la licence était indispensable pour permettre à la FFPJP de bâtir le projet
- Le projet initial a été revu à la baisse et s'établit à hauteur de 10 M€
- Le travail en cours porte sur l'implantation géographique (il y a beaucoup de candidats). Les Régions seront consultées pour définir le montant des subventions, car le reste à charge pour la FFPJP sera un des critères principaux.
- Le futur Centre National doit accueillir le Siège de la Fédération, le Centre d'entraînement du Haut-niveau mais en aucun cas il n'accueillera des compétitions

- **Questions du Comité Régional AURA :**

Question : Il n'y a pas beaucoup de dialogue et de concertation avec la DTN.

Réponse :

- La DTN est tributaire des exigences du Ministère qui assure une part importante de son financement
- L'articulation entre la DTN et les organes déconcentrés est à améliorer

Question : Comment motiver les finalistes des Championnats Régionaux, déjà qualifiés au France, à disputer la finale pour le titre

Réponse : Une réflexion est en cours sur la valorisation des Championnats Régionaux

Question : Championnats Régionaux Jeunes : augmenter le quota de 32 équipes pour valoriser le Système SWISS

Réponse : Accord sur le principe

Question : Attribution des sites des Championnats de France : insuffisance d'hébergement hôtelier sur certains sites

Réponse :

- Le mode de sélection des sites n'est pas satisfaisant
- Les préconisations de la FFPJP ont changées, les organisateurs doivent s'adapter (Ex. : les tribunes seront fournies par la Fédération)
- La procédure d'attribution des sites va être revue notamment sur les conditions d'hébergement et l'implantation de l'infrastructure du championnat
- Il faudra plusieurs candidatures et choisir la mieux adaptée au cahier des charges
- Un nouvel appel à candidature va être lancé pour 2023-2024

La réunion se termine à 18h par un film rétrospectif sur les activités de la Ligue Rhône-Alpes de 2000 à 2016.

Prochaine réunion du Comité Directeur le Jeudi 25/11 à 18h00 en VISIO :

- validation BP 2022
- Calendrier 2022 à compléter
- Validation Calendrier Nationaux / Régionaux
- Commission

Le Président,
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre CARTIER

